

62 595 chèques énergie pour les Vauclusiens en 2021

En tout, 512 077 ménages de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont reçu leur chèque énergie pour l'année 2021. En Vaucluse, ils sont ainsi 62 595, pour un montant cumulée de 9,5M€, à avoir reçu cette aide destinée à participer au paiement de leur facture d'énergie. Le montant moyen du chèque pour le département est de 151,79 €.

Ce chèque énergie a été envoyé automatiquement par voie postale aux personnes éligibles selon leurs revenus fiscaux entre le 29 mars et le 30 avril derniers. Aucune démarche n'est nécessaire pour le recevoir, il suffit d'avoir déclaré ses revenus l'année qui précède. Il est d'un montant de 150 € en moyenne au niveau national, et peut atteindre 277 € selon les revenus et la composition du ménage concerné.

Pour l'[utiliser](#), les bénéficiaires peuvent le présenter à leurs fournisseurs d'énergie [en ligne](#), par courrier ou bien en mains propres, jusqu'au 31 mars 2022.

Ces chèques énergie permettent notamment de régler les factures des fournisseurs d'électricité, de gaz, de fioul domestique ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.) ; les charges de chauffage incluses dans les redevances de logements-foyers conventionnés à l'Aide personnalisée au logement (APL), ainsi que dans les Ehpad (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), les EHPA (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées), les résidences autonomie, les établissements et les unités de soins de longue durée ainsi que certaines dépenses liées à la rénovation énergétique du logement, réalisées par un professionnel certifié Reconnu garant de l'environnement (RGE).

En France, 5,8 millions de ménages bénéficient de ce dispositif (contre 5,5 millions en 2020).